Installation de M. l'abbé Delcroix

CURÉ-DOYEN DE QUESNOY-SUR-DEÛLE

Mgr Lasne installait hier le nouveau doyen de Quesnoy, M. l'abbé Charles Delcroix.

A cette occasion, la très chrétienne population de Quesnoy a tenu à honneur d'affirmer sa foi et de témoigner se respectueuse affection envers le pasteur que la Providence lui envoie.

Se montrer franchement chrétiens, et marquer son respect envers le prêtre est l'ailleurs pour les Quesnoisiens une vieille tradition dont tous sont fiers, à juste titre.

Disons de suite que la manifestation d'hier a surpassé tout ce qui s'était vu précédemment et tout ce qui se voit d'ordinaire en semblable occasion.

La paroisse de Quesnoy a compris le valeur du prêtre qui venait à elle, et avec un élan admirable, autant que général, chacun s'est employé à lui préparer un accueil solennel.

Cinquante cavaliers se portent au-devant du nouveau pasteur et vont le prendre à Wambrechies.

Chez M. Lassffre-Boudoel ont lieu les présentations. M. Vandermersch, maire, salue M. le Doyen et s'exprime ainsi :

« Je suis heureux de vous présenter, au nom du Conseil municipal et de l'Administration de Quesnoy-sur-Deûle mes meilleurs souhaits de bienvenue.

« Par suite de la mort de M. le doyen Samain, votre vénéré et paternel prédécesseur la paroisse était en deuil ; aujourd'hui, M. le Doyen, la joie fait place à la douleur, la population de Quesnoy-sur-Deûle, heureuse et fière de votre nomination, est accourue pour applaudir à votre arrivée et fêter votre installation.

« Votre réclamée vous a précédé M. le Doyen, nous sommes fiers de voir à la tête de notre église le prêtre de valeur qui dirigeait avec tant de zèle, d'intelligence et de dévouement l'importante paroisse de Saint-Michel, à Lille. Le passé est pour nous un gage assuré de l'avenir, sous votre habile et sage direction, les œuvres de la paroisse prendront un nouvel essor et nous sommes heureux que nos intérêts religieux soient confiés à votre expérience et à votre activité.

« Soyez assuré, monsieur le Doyen, de notre concours et de notre dévouement pour l'accomplissement de votre ministère ; nos rapports seront toujours empreints de la plus grande bonté, et nous serons unis pour la prospérité et le bonheur de nos concitoyens. »

Après une réponse empreinte de la plus grande cordialité, M. le doyen s'avance et salue les personnalités présentes, pour tous il a des paroles aimables qu'on sent venir du cœur.

Le cortège se déroule alors, magnifique et bien ordonné dans les rues toutes pavoisées et ornées d'arcs de triomphe gracieux autant que nombreux.

Toutes les sociétés et confréries de la paroisse sont là : les écoles, la Lyre Sacrée, les Mères Chrétiennes, l'Harmonie municipale, la Ligue du Sacré-Cœur, la Conseil de fabrique, le Conseil municipal en grand complet, puis un nombreux clergé qui précède le nouveau Pasteur, accompagné de Mgr Lasne et suivi d'une foule immense.

Nous reconnaissons, outre les prêtres du décanat, MM. le chanoine Dieu ; Leynaert, doyen de Comines ; Delannoy, directeur au petit-séminaire d'Hazebrouck ; Decourcelles, supérieur du collège Gzacam, à Lille-Saint-Maurice ; Bethléem et Salon, vicaires de Saint-Michel, Lille ; Mullier, curé de Moulin (Meuse) ; Delaeghe, curé d'Englos ; Decreumaux et Pruvost, vicaires à La Madeleine (Lille) et les nombreux prêtres natifs de Quesnoy.

Une notable députation de la paroisse Saint-Michel a tenu à accompagner jusqu'à sa nouvelle paroisse, le pasteur qui part. A la tête sont : M. Geenevoise, président du conseil de fabrique ; M. Dhelin, président des Anciens Élèves des Frères ; M. Lopez, président du Comité des Écoles ; M. Courtois, président du Cercle Catholique ; le Frère directeur de l'École Saint-Michel.

A la porte de l'église, M. Gervais Fauvarque, président du Conseil de Fabrique, harangue M. le doyen ; après avoir, en termes délicats, rappelé le souvenir des précédents doyens et dit la joie de tout Quesnoy quand on connut le nouveau pasteur, l'orateur s'exprime ainsi :

« Comme vous le savez peut-être, Monsieur le Doyen, la paroisse de Quesnoy consacrée à saint Michel, lui est attachée par des liens d'une reconnaissance impérissable, à différentes époques, il l'a secourue d'une façon éclatante, particulièrement en 1866, où une épidémie de choléra faisait de nombreuses victimes, et qui fut subitement arrêtée par son intercession. Aussi, notre cité, non contente de donner son nom à l'une de ses places, a voulu encore lui élever une statue dans l'une de ses rues.

« Dans votre nomination à Quesnoy, Monsieur le Doyen, ne voyez vous pas une prédilection toute particulière de Saint Michel pour vous, puisque, dans les deux paroisses que vous avez été appelé à diriger, c'était lui aussi qui en était le patron.

« Je vous disais tout-à-l'heure, Monsieur le Doyen, que nous avions l'assurance de retrouver en vous les qualités de vos prédécesseurs. Si je vous ai parlé ainsi, c'est parce que cette assurance est fondée sur votre réputation qui est arrivée jusqu'à nous. Nous savons, en effet, que, dans les différents postes que vous avez occupés à Douai, Flines et Lille, vous y avez laissé une renommée de science, de zèle et de bonté. Nous savons aussi, qu'en ce moment, vos paroissiens de Lille pleurent votre départ. N'est-ce pas pour nous la meilleure garantie ?

« Soyez donc assuré, Monsieur le Doyen, que nous reporterons sur vous la vénération et l'affection dont nous entourions les pasteurs qui vous ont précédés. Ecoutant vos sages avis, nous voulons grandir dans la piété, nous édifier les uns les autres, vous aider à travailler à la vigne du Seigneur. Nous voulons, en un mot, vous seconder de tout notre pouvoir, pour conserver à Quesnoy sa réputation de paroisse profondément chrétienne ».

Les clés sont ensuite présentées par une gracieuse enfant et la cérémonie canonique commence.

Mgr Lasne en un discours éloquent, comme toujours, présente pour la troisième fois un nouveau pasteur aux habitants de Quesnoy.

Le premier a épuisé ses forces dans le saint labeur de l'apostolat ; le second est mort au travail ; voici venir un troisième dont les œuvres sont connues et donnent le plus magnifique espoir. Il quitte la grande ville pour obéir à un désir de ses supérieurs ; il trouvera à Quesnoy comme un oasis, car il n'y a pas de peines à prévoir pour le pasteur quand les autorités sont en harmonie avec lui et que son peuple l'aime.

L'orateur termine en expliquant les belles cérémonies qui vont se dérouler et en félicitant la paroisse du cortège imposant qu'elle a organisé et de l'accueil si solennel qu'elle fait à son nouveau Pasteur.

En prenant possession de sa chaire, M. le doyen remercie avec délicatesse le vénéré prélat, puis les vicaires, qu'il espère pouvoir conserver comme il obtint de conserver les vicaires de Saint-Michel.

Remerciant les autorités, M. le doyen relève le plaisir qu'il éprouve de trouver des hommes décidés à l'aider à donner un peu de bonheur. Dans ses remerciements, empreints d'une cordialité bien sincère, personne n'est oublié.

« J'ai fait un grand sacrifice, dit encore M. le doyen, en quittant la paroisse Saint-Michel où on m'a donné tant de bonheur, son souvenir me restera jusqu'à mon dernier soupir. Mais je n'ai plus hésité quand Mgr Monnier m'a dit : « Si vous prenez conseil de moi, c'est un ordre que je vous donne. »

Comme à Flines et comme à Lille, saint Michel sera le protecteur de son ministère auquel il veut employer toutes ses forces, tout son cœur, ne voulant quitter Quesnoy que pour aller plus tard se préparer au grand repos.

Après avoir fait un tableau idéal de sa nouvelle paroisse et s'être félicité de la trouver en si excellent état, M. le doyen rappelle le vote admirable du Conseil municipal décidant de mettre dans la salle de ses délibérations, le Christ qu'un décret impie chassait du prétoire.

On aime donc vraiment Dieu à Quesnoy et le Christ est à la place d'honneur.

Un salut solennel termine la cérémonie, puis M. le doyen reçut au presbytère les autorités et les nombreuses délégations de tous les groupements paroissiaux.

Pour tous il trouva le mot qui va du cœur au cœur.

Au vénérable M. Bodé, ancien maire, il adressa des paroles particulièrement émotionnées et le remercia du grand bien qu'il a fait à Quesnoy en sa longue magistrature.

Ainsi se termine cette mémorable journée qui marquera parmi les meilleures de la ville de Quesnoy, si riche pourtant en journées de saintes et grandioses manifestations.

P. L.

ARMENTIÈRES

Union horticole d'Armentières. — Dimanche prochain, 3 juillet, aura lieu à 5 h. 1/2 très précises, dans le salle du Bon Fermier, l'assemblée générale mensuelle de la Société.

A cette réunion se fera la distribution des médailles décernées pour les apports de l'année.

Une magnifique tombola de plantes, fleurs et légumes sera tirée entre tous les sociétaires présents.

Accident. — Louis Lefaffre, 26 ans, tisseur chez M. Jeanson, a reçu un coup de navette qui lui a contusionné le bras droit. 8 jours de repos.

Bris de carreaux. — Dans la nuit de dimanche à lundi, un inconnu a jeté une brique dans une fenêtre de l'estaminet de la *Navette*, tenu par Ch. Gevart, chemin du Bizet. Deux carreaux sont brisés.

ARMENTIÈRES. — 27 juin. — Naissances. — Eloi et Fernande Wattez, rue Solférino, cour Mourez, 2. — Lucienne Van Neste, chemin du Bizet. — Victor Doolaeghe, rue des Rotours, 12. — Marguerite Thesse, rue Sèche, 47. — Marie Samyn, rue des Jardins, cour Bataille. — Lucien Leaoir, avenue Brouvert. — Lepoer Denise, rue de Strasbourg, 3.

Décès. — Georges Parmentier, 15 mois, Bizet. — Odile Deribreux, 15 mois, route de Touquet, 12. — Amélia Forceville, 21 ans, rue des Prés, 33. — Aenis Gallent, 23 ans, chemin du Diable. — Jean-Baptiste Pétillon, 61 ans, Chemin Vert, 3.

FRELINGHIEN. — Frande. — Dimanche à 6 h. du soir, Charles Wattrelous, 35 ans, domestique, né à Lilles et demeurant à Haubourdin, a été arrêté au bureau de douane de Frelinghien, porteur d'un complet et de chaussures neuves de provenance belge. Il a été remis entre les mains des gendarmes d'Houplines pour être conduit à Lille.

WEZ-MACQUART. — Accident d'automobile. — Dimanche matin, une automobile portant le n° 160-D-D passait sur la route, à une vitesse modérée, lorsqu'un gamin, participant à la course pédestre d'Armentières à Lille, s'avisa de monter derrière en s'aidant du chauffeur et en lui plaçant la main sur l'épaule.

Le chauffeur, qui ne s'attendait à rien, fut surpris, se retourna brusquement et imprima un mouvement de direction qui fit aller la machine sur le trottoir, où elle atteignit un cycliste M. Dekeine, de Fives-Lille, rue Pierre-Legrand, et Mlle Marie Desbonnets, servante à Prémesques. Celle-ci ne reçut que des blessures légères ; se robe fut cependant tout arrachée. Quant au vélocipédiste, il fut assez grièvement blessé aux jambes ; sa bicyclette fut littéralement broyée.

M. Dekeine a été ramené chez lui par le propriétaire de l'automobile.

HAZEBROUCK

BAILLEUL. — Le Nord-Touriste organise pour le dimanche 17 juillet une excursion à Bailleul avec la participation de son excellente Fanfare.

Les excursionnistes seront reçus officiellement à l'Hôtel de Ville, vers 11 h. 1/2, après la visite aux Grapperies du Nord qu'ils doivent faire dans la matinée.

La Fanfare cycliste du Nord-Touriste donnera à midi un concert sur le kiosque de la Grand'Place.

DUNKERQUE

Le "Nord-Touriste" à Dunkerque

La Fête Cycliste

L'excursion du Nord-Touriste à Dunkerque a parfaitement réussi.

Le groupe, composé de la fanfare cycliste et d'environ 200 membres du Nord-Touriste est arrivé à Dunkerque à 9 h. 1/2.

A la descente du train, M. Damez, secrétaire général, fut complimenté et reçut de superbes gerbes de fleurs, offertes par MM. Cavrois, adjoint au maire ; Cyssau, président du B. C. D. et Dombrain, président du V. C. B.

M. Debril, président de la fanfare, fut également couvert de fleurs.

La fanfare obtint un vif succès dans sa traversée de la ville. M. Alfred Dumont, maire, la reçut avec les cyclistes à l'Hôtel-de-Ville et prononça une délicate allocution à laquelle M. Damez répondit d'une façon très heureuse. Les vins d'honneur furent offerts. Disons que le cortège s'est ensuite rendu devant la statue de Jean-Bart où M. Damez prononça quelques paroles vibrantes et très applaudies.

Le Nord-Touriste se rendit alors en pédalant ferme au Casino de Malo-Terminus. Là, l'administration de l'établissement représentée par MM. Cleasen, directeur, et Elian Gerbial, secrétaire-administrateur, offrit gracieusement des rafraîchissements et un apéritif d'honneur.

Après leur déjeuner, les membres du Nord-Touriste prirent part, à 3 h. à la fête cycliste de la place Jean-Bart.

Voici le palmarès :

Jeux de ciseaux. — 1er prix, 30 fr., Notardame, 24 p. ; 2e 25 fr., Dersyck, 22 p. ; 3e, 20 fr., Cordier, 20 p. ; 4e, 15 fr., Smagghe, 20 p. ; 5e, 15 fr., Lefebvre, 20 p. ; 6e, 15 fr., Janssoone, 20 p. ; 7e, 10 fr., Willaeys, 21 p. ; 8e, 10 fr., Crépel Omer, 21 p. ; 9e, 10 fr., Vandhoutte, 21 p. ; 10e, 5 fr., Gulwy, 21 p. ; 11e, 5 fr., Lizera, 21 p. ; 12e, 5 fr., Lamblin, 21 p. ; 13e, 5 fr., Dequyère, 20 p. ; 14e, 5 fr., Loosveldt, 20 p. ; 15e, 5 fr., Dehaene, 20 p. ; 16e, Téo Callens, médaille d'argent.

Course aux carreaux. — 1er prix, 30 fr., Castelain, 48 secondes ; 2e, 25 fr., Vilbaux, 49 s. ; 3e, 20 fr., Chéron, 54 s. ; 4e, 15 fr., Guiny, 59 s. ; 5e, 15 fr., Leperck, 60 s.

Décoration de machine (Seine). — Méd. verm. Mines X... ; Rostaing ; 2e, méd. arg. V... Lille.

Décoration de machines. — 1er prix, MM. Regaudt, 15 fr. ; 2e, Bergdol, 10 fr. ; Beuassemer, 10 fr. ; 4e, Wittacy, 8 fr. ; 5e, Bergdol, méd. arg. ; 6e, Seamme, méd. bronze.

Bloignement (Sociétés). — Les France-Cyclistes de Roubaix, méd. vermeil.

Prix du nombre (Sociétés). — Les Vrais Amateurs, de Roubaix.

La foule était considérable.

Le Nord-Touriste quitta Dunkerque à 8 h. touchant de cette belle journée et du plus cordial des accueils.

La Musique de Bailleul a donné un très beau concert au Parc de la Mairie.

Sous la direction de M. Cazalbou, les exécutants se sont fait chaleureusement applaudir.

On a beaucoup remarqué M. Fichteroulle, un vétéran des musiciens qui, malgré ses soixante années de présence à la Société, fait encore parfaitement sa partie de saxophone.

ROSENDAEL. — MM. Arthur Dunion et Ulrich Dubay, douaniers à Rosendael, ont trouvé près du pont de Leffrinckoucke une enveloppe renfermant 700 francs en billets de banque.

C'est M. Vandenboom, jardinier qui avait perdu cette somme.

Félicitations aux braves douaniers.

GRAVELINES. — Noyade. — La semaine dernière, le jeune Valentin Louis-Joseph, âgé de 7 ans 1/2, disparaissait.

Mercredi, vers 5 heures du soir, il quitta le bateau conduit par ses parents et amarré à proximité de la sécherie Bracq. A 6 heures, il fut rencontré près de la carbonnerie, vers 7 heures près du bassin ; depuis on avait perdu sa trace.

On se demandait si l'enfant avait été enlevé par des nomades ou s'il était tombé à l'eau.

Or, dimanche après-midi, la bélandre *Saint-Antoine* arrivait à Gravelines. Le mouvement de l'eau occasionné par le passage du bateau fit remonter à la surface le corps d'un enfant. Le corps entraîné suivit le bateau jusque près du pont du chemin de fer.

A l'aide d'un canot, M. Ferdinand Ducrocq, employé chez M. Gapenne, parvint jusqu'au cadavre qu'il ramena sur la berge. On reconnut le jeune Valentin Louis-Joseph.

DOUAI

Nos gymnastes. — « La Jeune France » qui se trouve au concours national d'instruction militaire aux Tuileries à Paris, a adressé hier matin à M. le Maire de Douai le télégramme ci-après :

« Onze prix dont quatre premiers, autres résultats inconnus inscrits tableau d'honneur. Vive Douai. »

Vol. — Dimanche, sans la soirée, en l'absence de M. Léon Hérin, contremaître aux usines de Baillencourt, et habitant rue Duforest, un malfaiteur s'est introduit dans le logement et, après avoir tout bouleversé, a enlevé un portemonnaie contenant 125 fr.

Taxe du pain. — A commencer de demain mardi la taxe du pain sera de : pain de 1re qualité dit pain blanc, 0,30 le kilog ; 2e qualité dit pain de ménage, 0,26 ; 3e qualité dit pain bis, 0,22 le kil.

MANGEZ DU SUCRE

C'est la Santé

VALENCIENNES

La Fête des Incas

Cette année, les Incas, pour leur fête, ont organisé une série de réjouissances qui a reçu du public un accueil empressé. L'affluence, durant toute l'après-midi de dimanche, à l'Hippodrome, a été grande, et l'animation n'a pas cessé un instant au cours de la soirée.

Sous les gradins, des attractions avaient été installées. C'est d'abord une loterie exotique à tous les coups l'en gagne, le Temple de la belle Fatma, le Théâtre de Saint-Antoine, l'Attraction de la magie noire.

Deux bouquetières fleurissent les curieux, qui versent leur obole pour les pauvres et vont ensuite contempler le musée rétrospectif des Incas, où plus d'un vieux Valenciennois a senti revivre en lui les jours inoubliables des fastes d'antan.

Au dehors, pour la fête enfantine, des jeux divers ont été installés. Un carrousel galopant fait la joie des petits et des grands, qui, pour se reposer de leurs ébats, vont faire la sieste à la traditionnelle friture de Thiehoux.

Voici le Casino-Concert installé dans les dépendances ; la décoration en est variée autant qu'artistique.

Les membres du Cercle dramatique de Valenciennes, que préside si aimablement M. Lucien Baudez, Mlles Jane Franc et Cécile Dauhay donnent la partie vocale du concert. La symphonie du cercle, dirigée par M. Dumont, prête son concours apprécié aux matinées et soirées.

Les bravos du public n'ont pas manqué, et c'était justice.

Le Comité d'organisation n'a pas oublié que les Incas, dans la ville des arts, devaient à leur public une audition particulièrement artistique. Il a pu pour cela faire appel aux Mélomanes de Boussu (Belgique) dont l'audition très soignée a conquis les suffrages des nombreux auditeurs d'un concert qui les ont chaleureusement applaudis.

CAMBRAI

Le Cyclo-Club cambrésien organise pour le dimanche 24 juillet prochain sous les auspices de l'*Union vélocipédique de France*, une course de 150 kilomètres pour l'obtention du brevet routier.

Temps maximum : 10 heures.

L'itinéraire choisi est Cambrai-Amiens (aller et retour) par Cantaing, Flesquières (prendre le raccourci), Hervincourt, Hermies, Bertincourt, Haplincourt, Bapaume, Albert, Pont-Noyelles, Quertieux et Amiens (contrôle).

Réunion à 7 heures du matin, estaminet Martin, route de Noyelles ; le départ aura lieu à 8 heures très précises.

Les entraîneurs et les suiveurs sont rigoureusement interdits.

Les militaires en activité de service sont exonérés de tous droit d'engagement.

Les inscriptions sont reçues au secrétariat du « Cyclo-Club », 10, quai Saint-Lazare, moyennant un droit d'engagement de 2 fr. pour les membres de l'U. V. F., ou pour les membres des sociétés affiliées et de 4 fr. pour les cyclistes non unionistes.

« La Revanche ». — Résultat du grand concours de Libourne (championnat de Cambrai) organisé par la société colombophile « La Revanche », le 19 juin 1904. (Siège : chez M. Carrière, 6, rue Sadi-Carnot).

Distance à vol d'oiseau, 640 kilomètres. Lâcher 5 heures, temps beau, vent nord-est.

1er prix : MM. Roquillon, 2e Forgeois, 3e, Lefebvre Aimé ; 4e, Défosses Louis ; 5e, Forgeois ; 6e, Benoist, 7e, Louvet ; 8e, Pluvinage Fernand ; 9e, Klein ; 10e, Pluvinage Achille.

Le premier pigeon a été constaté à 4 h. 51 m. 17 s. et le dernier à 5 h. 35 m. 51 s.

LE CATEAU. — Du 18 au 25 juin. — Naissances. — Cyrille Givry. — Gérard Petit.

Publications. — Louis Angot, métallurgiste, et Anne Proisy, tisseuse. — Hubert Châtelain, employé de commerce, avec Julien Cailleux, modiste.

Mariages. — Albert Villers, voyageur de commerce, avec Joséphine Laurent, épicière.

Décès. — Jules Catté, 62 ans, boulanger. — Fanny Passion, 18 ans, sans profession. — Eugénie Boitte, 76 ans, journalière. — Marie-Louise Salé, 48 ans, sans profession. — Charles Gras, 44 ans, maçon.

SOLESMES

M. Ménard, que nous avons annoncé comme étant disparu depuis huit jours, a été retrouvé noyé dans la Selle. Son corps avait séjourné longtemps dans l'eau. A 4 heures de l'après-midi, son cercueil fut porté au cimetière.

AVESNES

Menées sournoises

Il y aura prochainement une place politique à prendre dans le canton de Quesnoy-Ouest.

M. Carlier-Rousseau, conseiller général, ne sollicitera plus le renouvellement de son mandat. Et voilà déjà les ambitions en éveil.

Tout le clan radical s'agite pour faire désigner par une espèce de congrès le candidat qui lui est cher : le F.·. Deblerre, si joliment blackboulé naguère par les délégués sénatoriaux de l'arrondissement d'Avesnes quand il s'est agi d'élire un sénateur.

De son côté, il paraît évident que le F.·. Debierre espère à jouer un rôle au Conseil général du Nord. Faute de mieux et à défaut d'une autre circonscription, il a jeté son dévolu sur l'arrondissement d'Avesnes où, lui semble-t-il, les frères et amis sont plus nombreux qu'ailleurs, où par conséquent le succès sera plus facile.

Or, voici la petite combinaison imaginée par les radicaux du cru pour faire accepter leur candidat exotique.

Jusqu'à ces derniers temps, le Congrès chargé de choisir un candidat eut deux scrutins, se composait exclusivement des maires du canton. Les honorables magistrats investis de la confiance de leurs administrés, connaissant mieux que n'importe qui les besoins du pays, étaient tout désignés pour offrir aux électeurs un homme capable de les représenter et de défendre leurs intérêts.

Mais les dernières élections municipales ont mis le Bloc à mal dans un grand nombre de communes et le parti radical n'est pas très sûr que la majorité des maires du canton professe les opinions radicales dont il voudrait assurer le triomphe dans le pays d'Avesnes.

Pour obtenir cette majorité de bicards ou futur Congrès, il propose d'ajouter aux 14 maires du canton 14 délégués des « Ligues républicaines » qui, dressés à voter comme le vent le grand électeur du pays, désigneront le candidat que leur impose le parti radical.

Afin que personne ne se trompe sur les idées de ce parti radical-bicard, qui prend le titre pompeux de Comité fédéral des Ligues républicaines de la 3e circonscription d'Avesnes, ledit Comité fédéral a pris soin de bien définir ce qu'il est et ce qu'il vaut, en envoyant le 22 juin dernier des félicitations à Combes pour *le courage obstiné avec lequel il poursuit, malgré tous les obstacles, son œuvre de progrès laïque et démocratique.*

C'est du style de franc-maçonnerie et ce sont aussi les idées que la secte voudrait faire prévaloir.

Les maires du canton de Quesnoy sauront-ils se marcher dans cette voie et de prêter les mains à cette combinaison dont le but bien évident est d'aller chercher un franc-maçon illicite pour en faire le représentant des intérêts de leurs communes au Conseil général ?

Nous les croyons plus sages et assez grands garçons pour arranger eux-mêmes leurs affaires sans se soucier des intrigues du Comité fédéral des Ligues républicaines dont le F.·. Herlemont, principal du collège du Quesnoy est le porte-paroles et l'homme à tout faire.

Brevet élémentaire. — Sur six élèves, que présentaient les sœurs de Sainte-Thérèse d'Avesnes, aux épreuves du brevet élémentaire, devant le jury de Lille, cinq ont été reçues.

Ce sont : Mesdemoiselles Blanche Derville, d'Etreaunt ; Marthe Noveau, d'Avesnes ; Marguerite Pillot, de Trélon ; Hélène Roussel, d'Avesnes et Marthe Thonnel, de Tourcoing.

UNE EXPLICATION

Certaines personnes ont renoncé au grand concours organisé par la Chocolaterie Poulain, et qui doit durer jusqu'au 31 juillet prochain, d'être trop compliqué, parce que l'on demande aux enfants des types d'écriture ronde et bâtarde, qui ne sont pas enseignés régulièrement dans les écoles. Mais s'il n'y avait pas d'efforts à faire, où serait le mérite des vainqueurs ?

En réalité, la plupart de nos braves petits écoliers, aiguillonnés par l'attrait de précieuses récompenses, se soumettraient bien volontiers aux exigences, d'ailleurs très modérées, des organisateurs du concours. Ce sont plutôt certains épiciers qui ne veulent pas se donner la peine de se procurer les tablettes dans lesquelles se trouvent les divers modèles d'écriture ; il appartient aux parents d'exiger de ces commerçants qu'ils leur fournissent les tablettes nécessaires aux chers petits.

GAZETTE du NORD

— Samedi, à 11 h. 1/2 du matin, a eu lieu, en l'église Saint-Nicolas, à VALENCIENNES, le mariage de notre ami, M. Emile Dupuis, avec Mlle Bénoite Pouceart.

Les témoins étaient, pour le marié : MM. Auguste Dupuis, rédacteur à la *Croix du Nord*, son frère, et Joseph Delberg, vice-président de l'Association de la Jeunesse Catholique ; pour la mariée : MM. Georges Lecocq, son beau-frère et André Jossa.

M. le chanoine Canplez, doyen de St-Nicolas a reçu le consentement des époux et a prononcé une allocution. Pendant la messe célébrée par M. l'abbé Vindevogel, la chorale du patronage St-Nicolas, sous la direction de M. Dehouck a exécuté le *Kyrie*, le *Sanctus* et l'*Agnus* et plusieurs artistes se sont fait entendre.

Nous sommes heureux de renouveler en cette circonstance nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

Lundi, à dix heures, en l'église de STRENWATCK, ont eu lieu les funérailles de M. Charles Chesquière, âgé de 68 ans, employé des Contributions indirectes, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte Eglise.

Il y avait grande affluence.

Le défunt est le frère de M. Amand Chesquière, président d'honneur de la Compagnie des Sauveteurs, ancien conseiller municipal et ancien commandant de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers.

Les Funérailles de M. Roche

A LILLE

Le Cortège

Hier matin, à onze heures, ont eu lieu, en l'église Saint-Etienne, les funérailles de M. Eugène Roche.

La levée du corps, à la maison mortuaire, a été faite par le clergé de la paroisse.

L'assistance était considérable.

De nombreuses sociétés avaient envoyé des délégations avec leurs drapeaux : les voyageurs et employés de Lille et du Nord de la France, dont le défunt était président ; l'Union régionale des sociétés de secours-mutuels, également présidée par M. Roche ; les Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais, l'Union mutuelle des employés dessinateurs de Calais, les anciens militaires du 8e de ligne, l'Etoile du Nord, les ouvriers pâtissiers du Nord, la Fraternité de Ferrière-la-Grande, le Progrès de Ferrière-la-Petite, la Fédération des anciens militaires du Nord, l'Union des coiffeurs, les ouvriers de Caudry, les anciens sous-officiers, les anciens gradés, les anciens cuirassiers et hussards, la Société Typographique lilloise, représentée par MM. Georges Lefebvre et Dupouchelle, président et vice-président ; les Anciens Chasseurs à pied, l'Abeille de Dunkerque, la Société des voyageurs de Paris, la Société de secours-mutuels dunkerquoise, les Vétérans des armées de terre et de mer, le Souvenir Français, etc.

Ces délégations marchaient après la croix en tête du cortège.

Venaient ensuite les couronnes, les unes portées à bras, les autres sur un portillard spécial ; elles étaient offertes par l'Union des Sociétés de Secours mutuels, la Société de secours mutuels de Calais, le Sous-Comité de Dunkerque, la Société des Voyageurs de commerce, le Syndicat de la presse mutualiste, les Anciens Militaires du 8e de ligne, les Sous-Officiers de Cambrai, le Conseil supérieur de la Mutualité, le Souvenir Français, la Société Typographique de Lille, les Prévoyants de l'industrie et du Commerce roubaisienne, la Fédération des Anciens Militaires du Nord, M. Auguste Fauchille, bâtonnier de l'Ordre, le Souvenir-Français, sections de Lille et de Paris, le lieutenant-colonel et les officiers de l'école de tir et d'instruction militaire, les Sociétés mutualistes d'Avesnes et d'Avesnelles, les employés des bateaux de Calais, etc.

Sur un coussin étaient fixées les décorations du défunt : palmes académiques, médaille de la mutualité, croix d'officier de Léopold de Belgique, croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Mahilleau, directeur du Musée social ; Martin et Malagié, vice-présidents de la Société des Voyageurs de commerce ; Lefebvre, de l'Union régionale des sociétés de secours mutuels du Nord ; Ovigneur, représentant du bureau de Lille ; Pajot, commandant du 64e territorial, et Cavé, président de la mutualité scolaire.

Derrière le corps marchaient le conseil de l'ordre des avocats et six avocats lillois tirés au sort.

Le deuil était conduit par MM. Bostic, directeur des octrois de Dunkerque, frère du défunt ; Vuillaume, gendre du défunt, et Victor Robert, président de la Société des Comptables de Lille.

Dans la foule on remarquait MM. les généraux Loyer, adjoint au gouverneur de Lille ; Ryckebusch, chef d'état-major du 1er Corps d'armée ; Bonte, député ; Aubenel, secrétaire général de la Préfecture ; Delesalle, maire de Lille ; Dassonville, président du Tribunal civil ; Pellarin, inspecteur des Chemins de fer du Nord ; La Rivière, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées ; Wuillaume, consul de Belgique ; Walker, vice-consul d'Angleterre ; Leroy-Dupaix, vice-consul des Pays-Bas ; Pallier, vice-consul de Suède et de Norvège ; Vardame, Gossart, Laurenge, Baudon, Cointrelle, Duburcq, adjoints au Maire de Lille ; Parmentier, Feuan, Dufour, conseillers municipaux.

MM. Guibant, conseiller d'arrondissement ; Nicolle, président de la Société de Géographie ; Guérin-Pellissier, président du Syndicat des filateurs du lin de la France ; le commandant Escudier ; le commandant Dupire ; le lieutenant-colonel Leleu ; Foubert, président de la Mutualité maternelle ; Félix Cheval, président de la Fédération des Anciens Militaires ; Stoclet, tagnoleur en chef, président de la Société de secours mutuels des cantonniers du service vicinal ; Vivier des Vallons, commissaire central ; Bigo-Danel, Edouard Agache, Arthur Dubem, etc.

Pendant la messe, M. Pagant a chanté un « Pie Jesu », M. Deckers, organiste, tenait les orgues.

Au cimetière. — Les discours

Au cimetière, M. Fauchille, bâtonnier de l'ordre des avocats, a pris le premier la parole pour adresser un adieu à M. Roche au nom de ses confrères et au sien. Il a retracé sa vie, rappelé son activité, son dévouement à ses concitoyens, ses travaux de jurisconsulte et terminé ainsi :

« Pourquoi faut-il qu'une existence si bien remplie ait été arrêtée dans la plénitude vigueur de son âge et de son intelligence par la terrible maladie dont nous avons suivi anxieusement les rapides progrès, et dont il avait, dès le premier jour, senti toute la gravité ?

« L'avenir si brillant et si fécond pour le bonheur des autres, qu'il pouvait si justement espérer, se trouve ainsi à jamais anéanti.

« Nous comprenons l'immense douleur de la digne compagne de notre ami, des filles charmantes qui égayaient son foyer et du fils si jeune qu'il laisse derrière lui, et nous nous y associons du fond du cœur.

« Si une consolation était possible dans une pareille épreuve, elle serait dans le concours ému d'amis et des obligés reconnaissants qui se pressent autour de sa dépouille et qui leur prouve que leur deuil est aujourd'hui celui de la ville et de la région. Elle est aussi dans la conviction, que nous partageons, que l'homme bon, et généreux que nous pleurons, et qui était resté profondément croyant, a trouvé dans un monde meilleur la récompense suprême due à ceux qui passent en faisant le bien. »

M. Mireuet a lu un discours de M. Barberet, président du Conseil supérieur de la mutualité, délégué du ministre de l'Intérieur, retenu à Paris.

M. Cavé a parlé au nom du Conseil supérieur de la mutualité ; M. Mabilleau, au nom de la Fédération des Sociétés de secours mutuels de France ; M. Martin, vice-président, pour la Société des Voyageurs de commerce ; M. Jules Gayral, pour les Mutualistes des Ardennes ; M. Louis Lefebvre, au nom de l'Union régionale des sociétés de secours mutuels ; le docteur Calmette pour l'Alliance d'hygiène sociale ; le docteur Guillon au nom des mutualistes de Calais ; M. Duquesne, au nom de la presse mutu-

---

FEUILLETON N° 4

LE BARON JEAN

Par Camille DEBANS

— Non. Cela n'aurait pas été juste, répéta Maladet. Qui donc a conçu le projet ? Moi, n'est-ce pas ? Qui a tout organisé, réglé ? Moi encore. Qui s'est réservé la part la plus périlleuse de l'entreprise ? Moi toujours.

Qu'avez-vous fait, vous autres ? Toi, Denisard, tu t'es tranquillement promené sur la vérandah et tu as beaucoup ri quand tu m'as vu déguisé en agonisant.

— Si j'avais su ce que tu nous préparais, mon bonhomme, j'aurais couru chercher tous les nègres de l'habitation.

— C'est ça, et tu ne serais pas en ce moment à la tête de cent mille francs et d'une petite maison, toi qui hier encore empruntais cinq francs au premier naïf venu.

Denisard se mordit les lèvres.

— Et d'ailleurs, reprit Maladet en s'échauffant, que réclamez-vous ? N'avez-vous pas refusé de signer le testament ? J'ai été bien bon, croyez-moi, de ne pas annuler alors les legs que je vous avais consentis. Après tout je pouvais le faire. Je n'ai pas moins maintenu à Lestremont ses cent mille francs et un joli domaine qui peut devenir important sous sa direction.

— Allons, assez ! interrompit brutalement Martineau. Il est inutile de nous dorer la pilule. Nous savons ce qu'il nous reste à faire.

— Qu'est-ce à dire ? Vous iriez me dénoncer ? Je ne vous retiens pas. Allez, messieurs. La justice saura bien découvrir que je n'ai pu tout seul jouer cette petite scène et vous risquez fort de cracher en l'air.

Mais je vous le répète, je ne vous retiens pas. Allez honnête Martineau, scrupuleux Denisard et toi aussi Lestremond, courez chez le procureur de la République, si vous l'osez.

Il y eut un instant de profond silence qui fut rompu par Martineau.

— Je n'aurai pas besoin du procureur de la République pour te punir, Maladet. Prends garde à toi.

A cette parole menaçante, le légataire universel regarda fixement Martineau et lui tourne le dos en haussant les épaules.

Il savait bien que ni ses trois amis pouvaient — lancés, aiguillonnés par lui — s'associer à une infamie semblable à celle qu'il venait de commettre, ils étaient, au revanche, incapables d'aller plus loin. Martineau a la plus forte raison Denisard et Lestremont n'avaient pas, à son avis, assez d'estomac pour pousser les choses à l'extrême. Il ne craignait donc rien pour sa vie.

Aussi, sans rien répondre, il se promena tranquillement autour de la chambre en sifflotant.

Puis, au bout d'un instant, comme s'il eût pensé que l'orage était apaisé :

— Il faut à présent, dit-il, m'aider à remettre toutes les choses en place et particulièrement le corps de Parenty dans son lit.

— Ce soit là des soins qui incombent à l'heureux héritier du mort, répliqua vertement Lestremont, qui frissonnait encore au souvenir de la sueur glacée dont ses mains avaient été souillées lorsqu'il transportait Parenty dans le cabinet.

Denisard appuya les paroles de Lestremont et tous les deux sortirent de la chambre mortuaire sans vouloir entendre à quoi que ce fût.

— M'aideras-tu, toi ? demanda Maladet à Martineau, qui était resté.

— Pas davantage, à moins que tu ne me paies cette corvée ce qu'elle vaut.

Maladet fit un geste de mépris et se dirigea seul vers le petite pièce où gisait le corps de celui qui l'avait cru son ami.

Il tira la clef de sa poche et ouvrit la porte. Martineau le vit re